

fiche pédagogique  
**programme**  
de formation



## Programme / fiche pédagogique

### Parcours Actualité sociale 2022 (intermédiaire ou expert)

#### Présentation

Il s'agit d'un parcours d'actualisation des connaissances en lien avec les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles en droit social.

La formation permettra de comprendre les enjeux des principaux textes législatifs et réglementaires en lien avec la pratique professionnelle. Elle permettra également la transmission d'une analyse des diverses jurisprudences rendues par la Cour de cassation et/ou juridictions du fond sur la période écoulée.

#### La formation s'appuiera à cet effet sur :

- un support de présentation contenant les textes législatifs réglementaires en projet ou nouvellement publiés ainsi que les jurisprudences actuelles ;
- un focus sur un thème en particulier en lien avec l'actualité ;
- des QCM pour s'assurer de la bonne compréhension des sujets abordés.

#### Publics ciblés

- Chefs d'entreprise ou d'établissement
- DRH, RRH
- Collaborateurs de Direction de ressources humaines
- Juristes

#### Pré-requis

Pratique du droit social au quotidien.

#### Objectif(s) pédagogique(s)

- **Maintien** des connaissances pratiques en droit social
- **Maîtrise** des évolutions législatives et réglementaires
- **Maîtrise** des évolutions jurisprudentielles et compréhension des enjeux
- **Echange** sur ses pratiques en droit social

#### Durée et modalité d'organisation

- 4 demi-journées de 3 heures (de 9h à 12h)
- Nombre de stagiaires maximum : 10
- Prochaines dates de formation proposées : jeudi 24 mars 2022, jeudi 23 juin 2022, jeudi 22 septembre 2022, jeudi 15 décembre 2022.

#### Lieux

Visioconférence

## Tarif HT par personne

1.200 € HT l'année (4 demi-journées)

## Handicap

**Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre cette formation ?**

Vous pouvez contacter Lucie Giraud, Référent Handicap par téléphone au **02 40 44 70 70** ou par email à [formation@cvs-avocats.com](mailto:formation@cvs-avocats.com) afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

## Modalités et délais d'accès

L'inscription doit être finalisée **24 heures avant le début** de la formation

## Programme de la formation :

Accueil des participants  
Présentation du formateur et du Cabinet CVS

### Matin (3h)

- Présentation du support
- Echanges et débats
- Questions/réponses
- QCM

Bilan / Evaluation de la formation

## Votre formateur / formatrice

Avocat du Département droit social du Cabinet Cornet Vincent Ségurel.

## Méthodes mobilisées

Tout au long de la formation, présentation d'un support sous format power point récapitulant l'actualité sociale du trimestre afin de faciliter la compréhension et la mémorisation de ces règles.

Chaque formation est orientée sur le **partage d'expérience** et sur l'échange avec les stagiaires sur leurs interrogations et leur pratique.

Les supports de la formation seront adressés avant le début de la formation afin d'en faciliter le suivi au cours de la séance.

## Modalités de suivi et d'évaluation

La séance de formation se clôturera sur un QCM de validation des acquis.

Pour chaque demi-journée, **une feuille de présence** mentionnant l'ensemble des stagiaires présents, sera émergée par le formateur et les participants.

Une **attestation de présence** sera délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire présent ayant remis au formateur sa fiche d'évaluation de la formation dûment complétée.

## Quelques chiffres :

100% de nos apprenants se disent prêt à recommander nos formations\* à un collègue.

Niveau de satisfaction des stagiaires\* :



Note moyenne : 5.00

---